

**SUIVI DES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS
À 10 M\$ AUTORISÉS**

1 **1. Tableau de suivi**

2 Le tableau suivant dresse une comparaison entre les investissements inférieurs
3 à 10 M\$ autorisés par catégories, en vertu de la décision D-2006-34, et les
4 investissements réels pour ces mêmes catégories.

SUIVI DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2006

Catégorie (M\$)	INVESTISSEMENTS < 10 M\$			
	Réels 2006	Autorisés D2006-34	Écarts	
Maintien des actifs	231,7	242,7	-11,0	-4,5%
Amélioration de la qualité	19,5	19,4	0,1	0,5%
Croissance de la demande	282,1	268,0	14,1	5,3%
Respect des exigences	36,7	49,4	-12,7	-25,7%
Total investissements < 10 M\$	570,0	579,5	-9,5	-1,6%

5
6

7 **Principales explications d'écarts**

8 Au niveau de la catégorie maintien des actifs, les investissements réels ont été
9 inférieurs de 11 M\$ par rapport au niveau prévu de 242,7 M\$. D'une part, une
10 baisse de l'ordre de 13 M\$ au niveau du développement de certains logiciels
11 (actifs de soutien) résulte de l'affectation de ressources supplémentaires au
12 déploiement et à la supervision du projet S.I.C.

13 D'autre part, des investissements additionnels de 13 M\$ visant le réseau de
14 distribution ont servi à palier des déficiences et imprévus engendrés par des
15 conditions climatiques sévères. Le déplacement des ressources disponibles a
16 occasionné un ralentissement dans la réalisation des activités de base se
17 traduisant par des investissements inférieurs de 6 M\$. De par ces
18 investissements, le Distributeur s'est assuré de la pérennité de ses installations
19 et du maintien de leur performance.

1 En ce qui a trait à la catégorie croissance de la demande, un nombre accru de
2 nouveaux abonnés qui a atteint 62 616 comparativement à un niveau prévu de
3 45 200, a engendré des investissements nets additionnels de 12 M\$ afin de
4 satisfaire l'alimentation de ces nouveaux abonnés. D'autre part, on dénote de
5 nouveaux investissements pour des installations visant une augmentation de
6 capacité pour répondre à la croissance des besoins de la clientèle existante.
7 Entre autres, ces besoins ont été comblés par des investissements de 9 M\$ sur
8 un poste de départ en vertu du contrat d'approvisionnement en énergie éolienne
9 du parc éolien "Baie-des-Sables". Enfin, les investissements prévus pour
10 rencontrer la croissance de la demande dans les réseaux autonomes se sont
11 avérés moindres d'un montant de 7 M\$.

12

13 Pour la catégorie respect des exigences, le nombre inférieur des demandes de
14 tiers par rapport au niveau prévu a entraîné une baisse des investissements
15 requis de l'ordre de 8 M\$. De plus, une réévaluation des besoins aux fins de la
16 sécurisation des installations d'Hydro-Québec Distribution a entraîné une
17 diminution des investissements requis de 5 M\$.